

A2RM Immo
Société Civile immobilière
Au Capital de 1000 Euros
Siège social : 39, Rue de l'Erable pourpre
91270 Vigneux sur seine

NOMINATION DE LA PREMIERE GERANCE

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le vingt-huit Mars,

LES SOUSSIGNÉS

- La société « ARM Invest » représentée par son président **Monsieur Adil HOUMAINE**.
- **Monsieur Adil HOUMAINE**
- **Madame Rim,Aya HOUMAINE**
- **Madame Mouna HOUMAINE**
- **Madame Asma Sarah STITOU ép. HOUMAINE**

Agissant en qualité d'associés de la société, se sont réunis à l'issue de la signature des statuts pour désigner d'un commun accord la première gérance de la société.

A cet effet, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

I. NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés nomment, pour une durée illimitée, en qualité de gérant :

Monsieur Adil HOUMAINE

Né le 01 Octobre 1979 à El Jadida (MAROC)

De nationalité Marocaine

Demeurant au 39, Rue de l'Erable Pourpre 91270 Vigneux sur Seine

Monsieur Adil HOUMAINE déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II. POUVOIR DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts sociaux.

III. REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération qui sera fixé au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

La société « ARM Invest »
Représentée par Monsieur Adil HOUMAINE

Monsieur Adil HOUMAINE

Madame Rim, Aya HOUMAINE

Madame Mouna HOUMAINE

Madame Asma Sarah STITOU ép. HOUMAINE

Fait à Ughona Sim Seme
le 04/04/2024